



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023 À 12H00

Date
convocation :
2 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à douze heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Alain KELYOR, Maire.

Date affichage :
2 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Alain KELYOR
Michelle FABRIGAT
Pierre PARIZIA
Denis LEVRON
Chantal BEAUDRY
Alain LAFLEUR
Jacques MATE
Henry COVIN
Michèle POURCEL
Malek IKHENACHE
Frédéricque ROBERT

Monique MAAH
Elodie TOMAS
Hanane ANNOQRI
Martine STOCKER
Bernard LE MEUR
Ghislaine FAVORY
Christophe QUINION
Guillaume COURTOIS
Aurélien TOUCHARD
Jacques HULEUX
Denis ROBINET

Nombre de
conseillers
en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Andrée BOTTASSO par Alain KELYOR
Danielle BUTUL par Pierre PARIZIA
Jean-Luc BITBOL par Monique MAAH
Claude MOREL par Henry COVIN
Christophe PIRRONI par Michelle FABRIGAT
Ronan HASCOET par Denis LEVRON

ÉTAIT ABSENTE :

Angélique DIVOUX

INVITÉES : Caroline CARDOT- Sylvie ROY – Mélanie LE BARBENCHON

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Monique MAAH est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA SÉANCE

NUMEROS	LIBELLES	VOTES
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 2 MAI 2023	Vote à la majorité, 5 voix contre (C. QUINION – G. FAVORY – M. STOCKER – G. COURTOIS – A. TOUCHARD).
2023.06.01	MODIFICATION DE LA LISTE DES LOGEMENTS DE FONCTION	Vote à l'unanimité
2023.06.02	PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'ORGANISATION DES SEJOURS EN CLASSE DE DECOUVERTE POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES BOIS D'EMERY ET MALNOUE II POUR L'ANNEE 2023	Vote à l'unanimité
2023.06.03	AUTORISATION A SIGNER UN CONTRAT D'ADHESION AVEC LA CAISSE D'EPARGNE POUR LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE VIA INTERNET	Vote à l'unanimité
2023.06.04	ABROGE LA DELIBERATION 2021.04.04 RELATIVE A LA CONVENTION D'OCCUPATION ENTRE LA SNCF ET LA COMMUNE	Vote à l'unanimité

CLOTURE DE LA SEANCE A 12 HEURES 20